

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2021 A 19H00

PRESENTS : AUBERTIN Erika, BEGIN Damien, BIANCONE Gilles, BRUGIERE Corinne, ECOFFET Florian, FERRAND Rachel, GOBEROT Jean-Michel, JURET Jean-Sébastien, LATOUCHE Perrine, ROUSSEAU Anne, SALIGNON Etienne.

ABSENTS EXCUSÉS : LAZZARONI Marie-Laure, LEGELEY Marielle (pouvoir AUBERTIN Erika), ROBERT Marc (pouvoir BRUGIERE Corinne), SCRIBOT Daniel.

Séance du Conseil Municipal ouverte à 19 h 06 mn.

Le secrétaire de séance est Etienne SALIGNON.

Approbation du compte-rendu du 24 septembre 2021

Accepté à l'unanimité

1. Présentation du site internet de la commune

Présentation faite par Perrine LATOUCHE du futur site internet de Chaignay. L'ensemble du conseil municipal approuve le travail effectué et félicite l'équipe en charge du projet. M. le Maire demande à ce que le site soit opérationnel pour les vœux.

2. Délibération : mise à jour de la voirie communale

En application de la loi n°2044-1343 du 19 décembre 2004 portant simplification du droit (art 62.11) modifiant le code de la voirie routière et en particulier de l'article L141-3 qui prévoit le classement d'une voie ou de voies par une délibération du Conseil Municipal, sauf si le classement ou le déclassement envisagé a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de dessertes ou de circulation assurées par la voie ou les voies,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE

la mise à jour du tableau de classement de la voirie publique communale : en incluant la parcelle ZV 192.

3. Délibération : choix et prix du repas des aînés

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les trois menus proposés par les traiteurs pour le repas de aînés du 11 novembre 2021.

Après discussion, le choix du conseil municipal est : Ô Dix d'Is

Il convient de fixer le tarif du repas pour les accompagnants.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal,

FIXE le montant par repas à 30 euros.

Prévoir 4 paniers ou fleurs pour nos aînés hospitalisés.

Nous fixons le rendez-vous du 11/11 à la salle des fêtes pour préparer la salle à 9h30.

Erika AUBERTIN, Anne ROUSSEAU et Marie-Laure LAZZARONI se charge d'aller acheter la décoration de la salle.

4. Point sur les différentes études en cours : BAFU, ACE BTP

- ACE BTEP : Projet Mairie/Ecole/Bibliothèque/Crèche

Le bureau d'étude prépare la notice descriptive pour lancer la procédure appel d'offres d'une équipe de maîtrise d'œuvre (en cours).

Dans l'éventualité où la crèche est financée par la COVATI nous serions dans l'obligation de faire un bâtiment à l'identique de celui de Moloy dans un but de maîtrise des coûts.

- **BAFU :**
M. le maire nous présente l'aménagement du futur lotissement : route qui dessert les parcelles, emplacement de l'éventuel noue paysagère. Et il fait un rapport sur l'étude de perméabilité des sols qui finalement est relativement moyenne, et même faible dans la première partie du futur lotissement.
Il existe une solution pour éventuellement éviter la noue paysagère et évacuer les eaux pluviales via une canalisation, reste encore à demander l'accord de Pascal TATIGNY car cette canalisation passerait sur son terrain.
Le BAFU se déplacera normalement pour nous présenter le projet lors du prochain conseil municipal.
- **Rue NEUVE :**
L'étude de perméabilité est commandée à GEOTEC. Intervention sous 1 mois.

Arrivée de Marc ROBERT à 20h25mn.

5. Point SICECO

Fait par Marc ROBERT

Le poste de distribution électrique qui se situe rue du Puits Radier est sous-dimensionné. Il pourrait être changé et déplacé rue Neuve. Le SICECO pourrait donc enfouir ce poste de distribution (durant l'année 2022). Le coût serait pris par le SICECO. M. METAYER propose un emplacement sur sa propriété. A suivre....

Concernant le changement éventuel de l'éclairage public par des LED : il y aurait 46 points lumineux à équiper. Reste à définir le financement (VALECO, la commune). Possibilité éventuellement de faire un chantier par tranches sur 3 ans pour profiter au maximum des subventions.

6. Intervention du Comité des fêtes

Présentation du nouveau bureau par la présidente Anne REZE. Il est convenu qu'elle viendra à chaque conseil municipal pour nous faire un point de chaque action en cours du comité des fêtes.

Nouveau point : le comité des fêtes a créé un compte Facebook.

La date de la prochaine réunion du comité des fêtes sera le 18/11 à la salle du conseil à la mairie
Prochains événements à venir :

- 31/11 : Guinguette d'Halloween
- ?? : Guinguette de Noël
- ?? : Mardi gras
- ?? : Journée foot / interassociation
- ?? : feux de la musique / Les cloches
- 14/07/2022

7. Questions diverses et tour de table

- Nous adhérons à « panneau pocket » pour 360€ pour 2 ans (1 trimestre offert)
- CMJ: les jeunes du CMJ ont lancé une concertation pour connaître l'avis et les besoins des habitants pour une future aire de jeux pour les enfants, ils font actuellement du porte à porte dans le village.

- Ecole : différents travaux à faire comme des portes manteaux à installer à l'intérieur, des stores à installer aux fenêtres pour mieux voir le rétroprojecteur, passer à une connexion internet de type fibre car le débit est faible quand toutes les tablettes des élèves fonctionnent en même temps. La classe découverte aura lieu dans le Vercors en avril ou en mai 2022. Il va y voir dans les prochains jours une vente de chocolats de Noël pour financer les futurs projets des élèves. Les maîtresses ont un futur projet artistique qui sera de fabriquer des sculptures éphémères en bois.
- Communication : Il va falloir commencer à réaliser le Petit Casnédois.
- Commission patrimoine : une réunion va être organisée prochainement.
- Corinne BRUGIERE nous informe qu'elle aimerait bien mettre en place une consultation juridique gratuite sur la commune. Reste à en définir les modalités.
- Le sapin de Noël sera installé le 4 décembre 2021 sur la place Saint-Jacques
- L'inauguration du City Stade reste à définir. Elle aura probablement lieu en mars ou avril 2022 avec éventuellement la réalisation d'un tournoi sportif.

La séance est levée à 22 h 20 mn

Prochain conseil le 26/11/2021 à 19H00